

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

JEUDI, 15 FÉVRIER 1883

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
15 février 1883

Un crime mystérieux

(Suite)
—Oh ! oh ! fit-elle.
Le chien continuait à faire autour d'elle toute sorte de bonds et de cabrioles.
—Jeanne, m'entends-tu ? reprit la voix du vieillard.
Elle eut un roux tressaillement et répondit :
—Oui, mon père.
Les yeux des deux hommes s'irradièrent. Jacques Vaillant reprit :
—Habille-toi vite, ma chérie. Gertrude nous attend pour servir le déjeuner. Et puis ce n'est pas tout, j'ai une bonne nouvelle à t'apprendre : Jacques ton fiancé, a obtenu un congé de deux mois ; il est arrivé ce matin, il est ici, tu vas le voir.
Au même instant, dans le jardin, une belle voix de baryton, légèrement vibrante, chanta
Dans nos jardins les feuilles sont jaunies,
Dans les grands fûts le vin est transvasé,
Sous les engrais les terres sont brunies,
Pendant longtemps le soc s'est reposé.
Courage, enfants, c'est la saison dernière ;
Aux champs il faut terminer les travaux
Partons avant que le soleil éclair
De ses rayons les vats et les côteaux.
Laboureurs, à la charrue !
Sortez tous de vos maisons !
De semer l'heure est venue,
Qu'on retourne les sillons !
Dès les premières notes, Jeanne était restée immobile, comme galvanisée, mais l'oreille tendue, écoutant.
Comme s'il eût compris qu'il ne devait plus faire de bruit, Fidéle, lui aussi, planté sur ses quatre pattes, écoutait le chanteur.
Cette chanson, — le Semeur de blé, — Jacques Grandin l'avait achetée à Epinal, un tour de foire, trois mois environ avant de partir. Comme il ne connaissait pas la musique, c'est Jeanne qui la lui avait apprise en chantant avec lui.
Pendant un instant, Jeanne eut l'air l'écouter encore ; puis, prenant sa tête dans ses mains et la serrant fortement.
—Mon Dieu, murmura-t-elle, je me souviens !
La voix de Jacques reprit :
De mes deux bras j'ai bien soigné ma [terre],
Et, maintenant, je pourrai cueillir,
Au sein fécond de cette bonne mère,
Le meilleur grain gardé dans mon gre- [nier].
Quand penaltront les fleurs et la verdure,
Après l'hiver, au soleil du printemps,
Mes blés touffus, orgueil de la nature,
Pour être en fleur n'attendront pas long- [temps].
Laboureurs, à la charrue !
Sortez tous de vos maisons !
De semer l'heure est venue,
Qu'on retourne les sillons !
Jeanne écouta encore, mais les yeux étincelants, cette fois, et secouée, par une sorte de tremblement convulsif.
Quand les dernières vibrations de la voix s'éteignirent la jeune fille se redressa de toute sa hauteur, les yeux rayonnants, le front irradié, les mains frémissantes.
—C'est Jacques ! c'est Jacques ! exclama-t-elle.
—Elle courut à la fenêtre, l'ouvrit et releva la jalousie. Alors sa tête charmante apparut au lieutenant dans le cadre de la fenêtre.
—Bonjour, Jeanne, dit le jeune homme, ôtant son képi, vous voilà réveillée, avez-vous bien dormi ? J'ai un congé de deux mois ; deux mois que je vais passer près de vous et de mon parrain ; jugez comme je suis heureux, Jeanne !

Les mains sur la barre d'appui, la jeune fille penchait son corps en dehors et avançait la tête comme pour mieux voir son fiancé. Celui-ci continua :
—Il y a deux heures que je suis arrivé, Jeanne ; allez, si je n'avais pas craint de vous réveiller trop tôt, il y a longtemps que j'aurais chanté sous votre fenêtre mon Semeur de blé ; c'est cette chanson rustique que j'aime tant, surtout parce que c'est vous qui me l'avez apprise.
—Oui, répondit-elle, c'est moi qui vous l'ai apprise, je me le rappelle ; nous la chantions ensemble.
—Jeanne, nous la chanterons encore.
Elle se redressa et, les mains tendues vers le jeune homme, elle s'écria :
—Jacques, Jacques !
—Oh ! ma Jeanne bien aimée ! exclama le lieutenant.
Et il lui envoya plusieurs baisers.
—Jeanne, entendant marcher dans la chambre, se retourna vivement.
—Ah ! mon père, mon père ! s'écria-t-elle.
Elle se jeta dans les bras de Jacques Vaillant, et sa tête appuyée contre la poitrine du vieillard, elle se mit à pleurer.
—Calme-toi, ma chérie, ou plutôt calmons-nous tous deux, car, tu vois, je pleure aussi, disait le vieux capitaine. Dame, l'arrivée de Jacques, de ton fiancé, que nous n'attendions pas, qui vient nous surprendre, cela cause une émotion, une joie...
Mais, continua-t-il, tu n'est pas encore complètement habillée ; veux-tu que j'appelle Gertrude pour t'aider à achever ta toilette ?
—Non, cher père, c'est inutile !
—Si je t'aide, moi ?
—Vous ne le sauriez, pas, fit-elle en souriant.
Très vite, elle mit son col, sa robe, ses manchettes et noua autour de son cou une cravate de foulard.
Jacques Vaillant ouvrit la porte et cria :
—Gertrude, servez le déjeuner.
—Oui, monsieur, répondit Gertrude d'en bas.
Jeanne était prête. Le vieillard lui offrit son bras et ils descendirent dans la salle à manger. Le chocolat au lait fumait dans les tasses de porcelaine blanche.
—Bonjour, mademoiselle, dit simplement Gertrude.
Mais la jeune fille s'approcha de la femme de ménage, lui prit la main, puis l'embrassa.
—Ah ! le voilà, notre jeune soldat ! s'écria gaiement le vieillard. Allons, mes enfants, car vous-êtes tous deux mes enfants embrassez-vous !
Jeanne, rougissante, tendit ses joues sur lesquelles Jacques mit deux gros baisers sonores.
—Maintenant déjeunons, reprit le vieux capitaine. Tout de même, cela fait du bien de se retrouver ensemble tous les trois n'est-ce pas, Jeanne ?
—Oui cher père.
—Je me sens rajeunir ; je crois bien que je n'ai jamais eu tant de gaieté au cœur. Vrai je chanterais volontiers, comme toi, tout à l'heure, dragon.
Laboureurs, à la charrue !
Sortez tous de vos maisons !
De semer l'heure est venue,
Qu'on retourne les sillons !
Il chantait, le vieux Vaillant,

et il avait des larmes plein ses yeux !
—Jeanne, continua-t-il, tu m'entends chanter aujourd'hui, tu me verras danser le jour de tes noces.
La jeune fille ne put s'empêcher de tressaillir. Elle arrêta un instant les yeux sur son père puis sur Jacques, et baissa la tête.
A partir de ce moment, elle devint rêveuse elle semblait ne plus être là. Le vieillard et le jeune homme lui adressèrent plusieurs fois la parole sans qu'elle répondit. Deux regards l'enveloppaient pleins d'inquiétude.
XVI
UN JOUR DE BONHEUR
On se leva de table.
Je pense bien, Jacques, dit le vieillard d'une voix moins rassurée que tout à l'heure, que ceci n'a point complètement apaisé ta faim ; mais Gertrude avancera l'heure du dîner ; nous nous remettrons à table à onze heures.
—J'attendrai facilement jusque là.
—Offre ton bras à Jeanne, nous allons faire un tour de promenade dans le jardin.
Ils sortirent tous les trois.
Ayant jugé qu'il ne devait pas se montrer encore, le docteur Legendre était resté dans la chambre de Jacques Vaillant. Caché derrière les rideaux de la fenêtre, ayant vu sur toute l'étendue du jardin, il continua à observer Jeanne.
Jacques la conduisit sous le berceau au fond du jardin.
—Chère Jeanne, lui dit-il, c'est ici que j'ai eu le courage, la veille de mon départ, de vous dire : Je vous aime !
—Oui, Jacques, je me souviens répondit-elle.
Et ce fut tout. Elle tomba aussitôt dans sa rêverie.
L'inquiétude des deux hommes augmentait. Jacques Vaillant était devenu très pâle et n'osait plus parler. Le lieutenant se trouvait également dans un embarras pénible. Au bout d'un instant, n'y pouvant tenir plus longtemps, le vieillard les quitta brusquement et courut trouver le docteur. Il revint bientôt, souriant ; son visage n'avait plus aucune trace d'inquiétude.
On fit plusieurs fois le tour du jardin, s'asseyant sur chaque banc, Jeanne reconnaissait tout. Elle s'arrêta devant une forte quenouille, un pommier calvil.
—Là, dit-elle, sur cet arbre, il y avait un nid.
—Mais il y est encore ! s'écria Jacques. Regardez, Jeanne, le voilà.
—Oui, fit-elle lentement, comme se parlant à elle-même, les pinsons sont revenus ; le nid de l'autre année n'était pas à cette place c'est sur cette branche-ci que les pinsons l'avaient construit.
Tout se retrouve dans sa mémoire, pensait le vieux capitaine.
Elle avait quitté le bras de Jacques et marchait seule, en avant, se rapprochant de la maison. Soudain, elle s'arrêta brusquement au milieu de l'allée, et les yeux fixés sur la fenêtre de sa chambre, elle regarda longuement. Enfin, elle reprit le bras de son fiancé, en disant :
—Venez, venez tous deux.
(A suivre.)

COMMENT DEVENIR MALADE.—Exposez-vous jour et nuit, manger beaucoup sans exercice, travailler trop sans repos, le médecin à tout moment, prenez toutes mauvaises drogues qui sont annoncées et alors vous aurez besoin de savoir
COMMENT DEVENIR BIEN.—Ce qu'on vous répond en trois mots—Prenez des Amers de Houblons !

KIDNEY-WORT
Le grand remède pour le rhumatisme, de même que pour toutes maladies douloureuses des
Rognons, Foie et Intestins.
Nettoye le système du poison mordant qui cause les douleurs terribles que les victimes seules du rhumatisme peuvent comprendre. Des milliers de cas de la plus mauvaise forme de cette terrible maladie ont été soulagés promptement, et en peu de temps parfaitement guéris.
Prix \$1 liquide ou sec vendu par tous les pharmaciens. Sec envoyé par la poste, Wells, Richardson & Co Burlington, Vt.



Composé Végétal
DE
Lydia Pinkham
Cure positive pour toutes les maladies pénibles et les faiblesses si communes chez notre meilleure population du sexe féminin.
Un remède pour la femme. Découvert par une femme. Préparé par une femme. Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.
Il éloigne la faiblesse, la flatuosité, détruit tout désir peu stimulant et renforce l'estomac.
Ce sentiment de lourdeur, cette pesanteur dans le dos est toujours sûrement guérie par son usage.
Pour la guérison des douleurs de rognons, des deux sexes, ce composé n'a pas d'égal.
Le Purificateur du sang de Lydia E. Pinkham extirpera tous vestiges des humeurs du sang et donnera en même temps de la force au système de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour l'avoir.
Elles guérissent la constipation, chassent la bile et dégorge le foie. 25 cts la boîte.
Vendu par tous les droguistes.
Fabrique à Stanstead, P. Q.—Pour le commerce s'adresser au droguiste de gros. 26 mai 1882. —la

SOUVENEZ-VOUS DE CECI
Si vous êtes malade, les Amers de Houblons vous rétabliront certainement quand tous les autres remèdes auront été inutiles.
Si vous êtes constipé ou dysentérique, ou si vous souffrez d'aucune autre de ces nombreuses maladies de l'estomac ou des intestins, c'est votre faute si vous restez malade, car les Amers de Houblons sont un remède puissant pour toutes ces douleurs.
Si quelque maladie des rognons vous ravage, cessez de tenter la mort de ce moment, et guérissez-vous avec les Amers de Houblons.
Si vous souffrez de maladie nerveuse, vous trouverez dans l'usage des Amers de Houblons un baume précieux.
Si vous avez la peau rude, pustuleuse ou jaunâtre, la respiration mauvaise ou difficile, enfin si vous portez misérablement, les Amers de Houblons vous donneront une belle peau, sang riche, excellent respiration, santé et confort.
En peu de temps, ils guérissent toutes les maladies de l'estomac, intestin, sang, foie, nerfs, rognons, maladies de Bright. \$500 seront payés pour un cas qu'ils n'auront pas guéri ou soulagé.
Ce pauvre malheureux perclus, homme, femme, sœur, mère ou fille peut devenir l'image de la santé en faisant usage de quelques bouteilles des Amers de Houblons qui contiennent une bagatelle. Les laissez-vous souffrir ?

LIGNE ALLAN
Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mails
Canadiennes et des Etats-Unis
1883 Arrangements d'hiver 1883.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin. Ils sont construits à compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confort, renferment toutes les améliorations, molernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.
Vaisseaux. Tonnage. Commandants.
NUMIDIAN.....6100 (en construction).
PARSIAN.....5400 Capt J. A. Wylie
SARDINIAN.....4650 Capt J. E. Dutton
POLYNESIAN.....4200 Capt R. Brown
SARMIAN.....3500 Capt J. Graham
CIRCASSIAN.....4000 Lt. Smith, R. N. R.
MORAVIAN.....3650 Lt. Archer, R. N. R.
PERUVIAN.....3100 Capt J. Ritchie
NOVA SCOTIAN.....2000 Capt Richardson
HIBERNIAN.....3434 Capt Hugh Wylie
CASPIAN.....3200 Lt. Thompson, R. N. R.
AUSTRIAN.....2700 Lt. B. Barrett, R. N. R.
NESTORIAN.....2700 Capt. D. J. James
PRUSSIAN.....3000 Capt A. McDougall
SCANDINAVIAN.....3000 Capt J. Park
HANOVERIAN.....4000 Capt J. G. Stephen
BUNOSAYREAN.....3800 Capt J. Scott
COBEAN.....4000 Capt Barclay
GRECIAN.....3600 Capt Le Gallais
MANTOBAN.....3150 Capt Macneil
CANADIAN.....2600 Capt C. J. Menzies
PHOENICIAN.....2800 Capt John Brown
WALDENSIAN.....2600 Capt Moore
LUCERNE.....2800 Capt Kerr
NEWFOUNDLAND.....1500 Capt Mylius
ACADIAN.....1350 Capt McGrath
Les Steamers de la Maille de LIVERPOOL, partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de Boston et BALTIMORE alternativement, et d'HALIFAX tous les SAMEDIS, (arrivant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les mailles allant en Irlande ou en Ecosse ou en venant), et de LIVERPOOL pour PORTLAND tous les SAMEDIS alternativement, faisant escale à QUEENSTOWN en revenant d'Angleterre, partiront
D'HALIFAX

POLYNESIAN..... Samedi, 20 janv.
SARDINIAN..... Samedi, 27 janv.
PARSIAN..... Samedi, 7 fév.
Prix de passage de Québec via Halifax :
Cabine.....\$62 65, \$78 et \$88
(Selon les accommodements).
Intermédiaire.....\$45.00
Entrepont.....\$31.00
Prix du Passage de Montréal, via Portland :
Cabine.....\$87.50 \$77.50 et \$87.50
(Selon les accommodements).
Intermédiaire.....\$45.00
Entrepont.....\$31.00

LIGNE DE GLASGOW
Pendant la saison d'hiver, un steamer fera chaque semaine le voyage de GLASGOW à PORTLAND ou BOSTON (via Halifax quand il sera nécessaire), et chaque semaine directement de Boston ou Portland à Glasgow, comme suit :
DE BOSTON :
WALDENSIAN..... Samedi, 13 janv.
DE PORTLAND :
NESTORIAN..... Samedi, 20 janv.

Connaissances directs donnés à Liverpool et Glasgow et à tous les ports du continent, pour tous les points des Etats-Unis et du Canada, et de toutes les stations du Canada et des Etats-Unis pour Liverpool et Glasgow.
ALLANS, RAE & Cie.,
Agents,
13 janv. 1883.

A VENDRE
Une bonne sleigh double pour deux chevaux avec balles peaux d'ours.
Plusieurs autres sleighs simples de différentes formes.
Cinq wagons pour charettes.
Le tout vendu à bonne condition.
S'adresser à
M. C. CAUCHY,
rue St George,
21 déc. 1882.

FUMEZ LE
GOLDEN LEAF
MANUFACTURÉ PAR
B. Houde & Cie.

"LE QUOTIDIEN" Journal du soir PARAISSANT TOUS LES JOURS

LEVIS, 15 FEVRIER 1883

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 14 février 1883.

M. le Rédacteur, La chambre siège depuis 6 jours, mais le travail réel de la session n'est pas commencé.

Certes, je suis loin de blâmer ceux qui prennent ainsi la défense de notre nationalité et de notre langue.

Le comité de la législation privée s'est réuni hier matin et a adopté le projet de loi pour amender l'acte incorporant la ville de Hull.

Le maire de la localité, M. Gauthier, s'est vigoureusement opposé à l'adoption de ce projet.

Préque tous les capitalistes montréalais qui font partie de la nouvelle compagnie de colonisation, immigration et d'industrie, sont à Québec.

Il y a rien de vrai dans la rumeur publiée par Le Canadien et L'Événement relativement à la résignation de l'honorable Pierre Garneau.

Les inondations causent des dégâts désastreux aux États-Unis.

Sans doute nous aurions préféré que la règle établie n'eût pas été momentanément brisée.

M. Topper, fils de sir Charles, a été très heureux dans son premier discours maiden speech.

La chambre paraissait fière de voir le fils du plus bel orateur de la chambre, sir Charles, marcher sur ses traces.

Les élections locales d'Ontario se préparent avec vigueur de côté et d'autre.

Le président du Conseil législatif, l'honorable Boucher de la Bruère, a adressé des invitations pour des soirées musicales qui auront lieu dans les salons de la Chambre d'assemblée.

Le comité de la législation privée s'est réuni hier matin et a adopté le projet de loi pour amender l'acte incorporant la ville de Hull.

Le maire de la localité, M. Gauthier, s'est vigoureusement opposé à l'adoption de ce projet.

Préque tous les capitalistes montréalais qui font partie de la nouvelle compagnie de colonisation, immigration et d'industrie, sont à Québec.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES Ottawa, 14 février. On présente plusieurs pétitions demandant la passation d'un projet de loi établissant une cour de commissaires de chemins de fer.

M. ROBERTSON présente un projet de loi pour amender la loi concernant les témoignages dans les causes criminelles.

M. CASGRAIN présente de nouveau un projet de loi pour prévenir les fraudes dans les contrats comprenant des dépenses d'argent public.

Sir JOHN MACDONALD donne ensuite les raisons qui ont amenés les différents changements qui ont eu lieu dans le cabinet.

L'hon. M. Mousseau, secrétaire d'Etat, a donné sa démission et a accepté depuis la position de premier ministre de la province de Québec.

L'hon. M. J. O'Connor, directeur général des postes, s'est retiré pour cause de santé, ainsi que l'honorable M. J. C. Pope, ministre de la marine et des pêcheries.

L'hon. M. Chapleau est devenu membre du cabinet, mais malheureusement il a été atteint d'une bronchite et a été obligé d'aller passer quelques mois sous un climat plus doux.

L'hon. M. J. Carling est devenu directeur général des postes; l'hon. M. J. Costigan, du Nouveau-Brunswick, ministre du revenu de l'intérieur; et l'hon. M. Frank Smith, membre du cabinet sans portefeuille.

M. BLAKE se déclare peu satisfait de ces explications. Il met en regard la manière de voir aujourd'hui du premier ministre avec celle d'il y a quelques années.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 14 février. L'exportation de l'année dernière représente une valeur de quatre millions de piastres.

Parlant des différents systèmes de la fabrication du fromage, il dit que celui adopté par la fromagerie de Saint-Denis de Kamouraska est reconnu comme le plus avantageux.

L'hon. M. BLANCHET félicite le député de Bagot de son attitude et sur l'intérêt qu'il porte aux beurrieres et aux fromageries de cette province.

Parlant de la fromagerie de Ste-Marie de la Beauce, il dit que cette fromagerie a livré au commerce, à des prix très élevés plus de 120,000 lbs de fromage.

Plusieurs projets de loi sont adoptés en troisième délibération. Le débat sur la demande de M. Casavant relativement aux fromageries est continué par MM. Paradis, Laberge, Garneau, Dechênes, et l'hon. Premier.

M. LABERGE demande un état indiquant, séparément, année par année, depuis le premier août 1858, jusqu'au premier février de cette année, le nombre d'aliénés établis dans nos asiles.

Après une longue discussion à laquelle prennent part les honorables MM. Blanchet, Marchand, Mousseau et M. Stephens, la chambre s'ajourne à 11 heures.

La plupart des membres de la Compagnie de colonisation et d'immigration sont en cette ville. Ils ont parait-il, lynché hier chez M. Sénéchal.

Voici les noms des messieurs composant cette compagnie: L. A. Sénéchal, président de la compagnie du chemin de fer du Nord.

Montreal

14 février. L'épouse et deux enfants de M. Henri Latourle ont failli s'empoisonner en mangeant du homard en canistro.

M. James Court, marchand de cette ville, vient de mourir à Glasgow. Le défunt se préparait à revenir au pays, quand la mort est venue le surprendre soudainement.

Les élections municipales causent beaucoup d'excitation. La présentation des candidats a lieu demain.

Il est possible que la compagnie de gaz, à Montréal, ait prochainement une rivale. On demande une charte et si la corporation y consent les citoyens ne paieront plus qu'une piastre par mille pieds de gaz.

La première Chambre des communes, 1868, se composait de 181 membres, dont 82 d'Ontario, 65 de Québec, 19 de la Nouvelle-Ecosse, 15 du Nouveau-Brunswick.

Ces jours-ci est morte à l'hôpital de Strasbourg une vieille demoiselle du nom de Régénier.

Elle racontait souvent l'origine, l'enfance et la jeunesse de Bazaine, et c'est de cette source que l'Union, de Strasbourg, a recueilli cette curieuse histoire, bien ignorée des historiens.

Maladies des rognons. Douleur, irritation, retention, incontinence, dépôts, gravelle etc., guéris par le "Buchupaba." \$1. Chez les Droguistes.

Accident.—Il y a quelques jours un nommé Narcisse Carrier a eu la main horriblement écorchée dans une machine à la manufacture Laroche.

LEGISLATURE PROVINCIALE

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Séance du 14 février. L'orateur occupe le fauteuil à 4 hrs p. m. Plusieurs pétitions sont lues et reçues.

M. THORNTON.—Pour amender l'acte constituant la compagnie de chemin de fer Waterloo et Magog.

M. STEPHENS.—Pour protéger d'une manière plus efficace les mineurs et les héritiers.

M. GAGNON.—Pour la liquidation de la compagnie d'assurance Stadacona.

En réponse à l'hon. M. Paquet, l'hon. M. Blanchet dit que ce n'est pas l'intention du gouvernement de prendre part à la grande exposition de produits étrangers qui aura lieu à Boston, au mois de septembre prochain.

L'hon. BLANCHET demande si c'est l'intention du gouvernement de faire terminer les travaux du chemin de colonisation entre Saint-Etienne et Saint-Lambert, dans le comté de Levis, commencent depuis 1872 et aussi d'approprier la somme nécessaire pour la construction d'un pont, sur la rivière Beauport.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE COLONISATION ET EXPLOITATIONS INDUSTRIELLES

La plupart des membres de la Compagnie de colonisation et d'immigration sont en cette ville. Ils ont parait-il, lynché hier chez M. Sénéchal.

Voici les noms des messieurs composant cette compagnie: L. A. Sénéchal, président de la compagnie du chemin de fer du Nord.

L. A. Sénéchal, président de la compagnie du chemin de fer du Nord et président de la compagnie de navigation de Richelieu et d'Ontario, John McDougall, fondateur et manufacturier, David Morrice, négociant, W. Watnwright, administrateur de chemins de fer.

En réponse à l'hon. M. Marchand, l'hon. M. Blanchet dit que certains employés du chemin de fer Q. M. O. et Co, ont été indemnisés après la vente et qu'un état détaillé sera déposé à cet effet.

En réponse à M. Gagnon, l'hon. Premier dit que ce n'est pas l'intention du gouvernement de soumettre, pendant cette session, une mesure à l'effet de pourvoir à la répartition des biens des débiteurs insolubles d'une manière plus prompte et plus économique que celle décrétée par le code de procédure civile.

L'hon. PAQUET demande si c'est l'intention du gouvernement de mettre dans les estimés budgétaires, un montant additionnel à celui qui a été voté l'an dernier, pour la construction du pont sur la rivière Chaudière, entre Saint-Nicolas et Saint-Romuald, comté de Levis?

L'hon. BLANCHET répond que le même montant sera voté et aux mêmes conditions.

L'hon. JOLY demande copie des résolutions du Congrès Forestier Américain, récemment soumises à Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

M. GAGNON demande un état détaillé de tous les octrois de terre faits en vertu de l'acte de la dernière session 45 Vict., chap 23; ainsi que copie de la correspondance échangée avec toute compagnie de chemin de fer au sujet des octrois autorisés par le dit acte.—Adopté.

M. CASAVANT.—Demandant copie: 1o De tous les ordres en conseil, s'il y en a, relatifs aux écoles de beurrierie et de fromagerie de Ste-Marie comté de Beauce, et de St-Denis; comté de Kamouraska; 2o De toutes les instructions qui ont été données aux professeurs payés par le gouvernement et chargés de l'enseignement dans ces écoles, soit par le commissaire de l'agriculture et des travaux publics lui-même, soit par son député, soit par le directeur de l'agriculture, soit par toute autre personne autorisée à donner ces instructions; 3o Un état du nombre des élèves qui ont fréquenté ces écoles et suivi les cours, depuis l'organisation de ces mêmes écoles.

Le député de Bagot démontre l'avantage de fabriquer des manufactures de fromage dans cette province, et fait voir l'importance des beurrieres et fromageries établies depuis quelques années dans cette province.

L'exportation de ces produits a toujours été en augmentant:

Table with 2 columns: Year and Value. 1871 elle était de 6 millions, 1879 26, 1881 32, 1882 42

En 1871 elle était de 6 millions

1879 26

1881 32

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

1882 42

Courages.—On prépare en ce moment un spectacle d'un nouveau genre. Ce sont des courses de chaloupes qui auront lieu sur le pont de glace dans quelques jours. Nul doute que ce genre de sport réunisse une foule de spectateurs.

Robes, manteaux, habits, bas et tous autres vêtements peuvent reprendre leur couleur primitive avec les **Diamond Dyes**. Couleurs à la mode, seulement 10 cents.

Température.—Hier au soir, le vent s'est élevé et toute la nuit il a soufflé avec force. Ce matin, nous sommes gratifiés d'un froid viv.

Cantons de l'Est.—Un aigilleur du nom de Fortier a été arrêté à Sherbrooke pour vol de malle. On a retrouvé sur lui plusieurs lettres.

—La population de Richmond est de 1,576; la valeur de la propriété est de \$322,265.

—Samedi dernier, un serrefrein du chemin de fer *South Eastern*, nommé Laehapelle, est tombé entre deux wagons au moment où le convoi passait près de la rivière David. La mort a été presque instantanée.

—Il n'y a pas d'argument qui puisse exciter un lâche au courage. Mais le lâche, lui-même, peut être brave et essayant le *Kidney Wort*, c'est un remède d'efficacité merveilleuse dans toutes les maladies de la foie et des reins. Ce médicament est un liquide ou solide et on peut toujours compter sur son effet cathartique et diurétique. Essayez-le.

Accident.—Samedi dernier, un typographe, Félix Laberge, qui travaillait à présent dans les ateliers de l'*Etendard*, à Montréal, a reçu des blessures sérieuses à la figure par suite de l'explosion d'une lampe.

Contestation.—Dans la cause de l'élection contestée de Berthier, jugement sera rendu mardi prochain.

Nomination.—M. Edouard Babin a été nommé commis en chef de la branche d'approvisionnement du chemin de fer Intercolonial, en remplacement de M. Lehmann. M. Babin est employé dans ce département depuis plus de huit ans et il s'est toujours montré actif et fidèle.

Tué par les chars.—Lundi matin, un serrefrein du Grand-Tronc, nommé Baker, mortait sur les wagons d'un convoi au moment où celui-ci s'engageait sur un pont à deux milles à l'ouest de Upton, canton de l'Est. L'infortuné fut frappé à la tête par une poutre et tué instantanément.

Mairie.—Nos félicitations à M. A. G. Bussières, qui vient d'être élu, pour la troisième fois, maire de la municipalité de Saint-George, Beauce.

Un nouveau steamer.—On construit actuellement en Angleterre, pour la ligne Guion, un steamer qui se nommera l'*Oregon* et dont la vitesse doit dépasser celle de tous les autres steamers. Il ira même plus vite que l'*Alaska* qui appartient à la même compagnie, quoiqu'il ne doive être guère plus grand. Les machines de l'*Oregon* auront une force de 13,000 chevaux-vapeur, et il fera vingt nœuds à l'heure.

Agriculture.—On prête à l'un des fils de l'honorable Joly et à M. Scott Joseph, qui ont étudié au collège de Guelph en même temps que le fils de M. Elisée Baudet, l'intention d'aller s'établir sur des terres.

Pianos.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. Oct. Lemieux et Cie, qui ont seuls l'agence des pianos *Unexcelled Piano Co.*, N.Y. Ce sont des instruments de qualité supérieure, qui sont vendus avec garantie par le manufacturier pour cinq ans et à des prix réduits, défiant toute compétition. Voir l'annonce.

Fraserville.—Il est rumeur que M. J. T. Lavallée, propriétaire du restaurant *Royal Exchange* de Québec, se propose d'acheter les terrains nécessaires pour ériger un grand Hotel à Fraser ville pour la commodité des étrangers.

Ce magnifique hotel contiendrait plus de 100 chambres, et sera munis des améliorations modernes. Il suffit de dire que M. Lavallée est la tête de cette entreprise pour en assurer le succès.

—On croit généralement que la manufacture du tabac consiste à prendre la feuille et la presser en torquettes. Le fait est, pourtant, que le procédé est des plus délicats, et que la moindre mauvaise mesure peut en gâter la saveur. La feuille doit être gardée avec soin pendant plusieurs mois après avoir été récoltée, il ne faut pas qu'elle sèche trop vite ni trop doucement. A la manufacture il faut qu'elle soit préparée avec grand soin. On doit compter avec la température. Si le temps est humide lorsqu'on presse le tabac, celui-ci moisit, et la même chose arrivera si on ouvre la feuille quand la braine tombe. Si elle sèche trop longtemps dans le four, le tabac brûlera la langue. C'est à l'attention particulière de ces différents points que le "Myrtle Navy" doit sa perfection. La compagnie qui le fabrique a ses magasins en Virginie, et du moment

que la feuille est arrachée du champ, jusqu'à l'époque où on la donne à la manufacture pour la mettre en torquette, plusieurs mois plus tard, elle est sous la surveillance d'habiles employés.

Maritime.—On télégraphie de Queonstowa, que le remorqueur envoyé à la recherche du vapeur océanique *Québec* est de retour, mais sans succès. On rapporte que le temps est affreux au large.

C'est fait.—On nous informe que le Grand-Tronc a pris possession du chemin de fer du Nord, ce matin. Messieurs Spicer et Wainwright sont à Québec.

Immigrants.—Vingt immigrants sont arrivés d'Halifax hier au soir et sont repartis pour l'Ouest, à midi.

ABANDONNE PAR LES MEDECINS

"Est-il possible que M. Godfrey soit mieux, soit à l'ouvrage et a été guéri par un remède aussi simple?"

"Je vous assure que c'est vrai qu'il est entièrement guéri et avec rien autre chose que les Amers de Houbbons; et il y a quinze jours seulement ses médecins l'avaient condamné et lui avait dit qu'il devait mourir."

"Hélas! que c'est remarquable!—Je veux aller en chercher aujourd'hui même pour mon pauvre George.—Je sais que les Houbbons sont bons."

"La Mort aux Rats"

Fait disparaître les rats, les souris, les mulots, les moches, les fourmis, les punaises, les puces, les chipmunks, les gophers. Prix: 15 cts.

COURRIER DE QUEBEC.

Alarme.—Hier au soir, on a sonné une alarme à la boîte 7 pour un feu de cheminée.

Assaut.—Un soir, au commencement de la semaine, une femme a été assaillie sur la rue Saint-Jean, près de l'édifice de la *Young Men's Christian Association*. Trois voyous se sont jetés sur elle probablement avec l'intention de la ravir, pour ensuite la voler. Cet endroit est le domicile de la canaille. Tout ce que le quartier Montcalm compte de voyous irlandais se réunit là. On chante, on apostrophe les passants, on crache sur les vêtements des dames, enfin on fait les quatre cents coups et depuis deux ou trois ans que cela se pratique, la police n'a pas encore pu y mettre fin.

Bal costumé.—On annonce un bal costumé au pavillon des patineurs pour le premier mars et les sept et huit du même mois, il y aura des courses.

Nécrologie.—M. John Von Exter, qui fut député shérif de Québec pendant près de quarante ans, vient de mourir à l'âge de 72 ans. Il était né sur l'île Heligoland, le 15 février 1811.

Note personnelle.—Québec recevra prochainement la visite de son excellent gouverneur général qui a exprimé le désir de faire une promenade aux chutes Montmorency.

En français.—Au-dessus de la porte d'entrée de la chambre des dames, à la nouvelle gare du chemin de fer "Providence et Worcester" à Woonsocket, on lit l'inscription suivante: "Cette chambre est exclusivement réservée aux dames. Les messieurs n'y ont point accès."

Voilà une excellente leçon aux bruts qui prétendent qu'il est déplacé et honteux de savoir le français.

Nous sommes fiers d'admettre que dans la plupart des gares des chemins de fer du Canada une pareille inscription serait en Anglais. On en trouverait même dans la province de Québec.

Patineur.—La semaine prochaine, Québec aura la visite de M. Axel Paulsen, de Christiania, Norvège. C'est un patineur émérite. On dit qu'il est prêt à reconstruire n'importe quel patineur américain pour une course de pas moins de 4 ni plus de 125 milles.

Généreux.—Entre autres dons généreux que le révérend Père Voisin a reçus pour les missions d'Afrique, il y a une somme de mille piastres que M. Louis de Gonzague, Balmargé, avocat de Québec, a donné pour l'érection d'une église, sur les bords du lac Nianza (Afrique Equatoriale) sous le vocable de saint Pierre, prince des apôtres.

Notes de chemins de fer.—La compagnie du chemin de fer de Montréal et Sorel a, paraît-il, réussi à placer ses bons sur le marché monétaire de Londres. Ces bons doivent être envoyés immédiatement. On ne sait pas encore à quel taux, mais on dit qu'ils ont été placés à des conditions avantageuses.

—Une assemblée générale des actionnaires du chemin de fer du Nord doit avoir lieu prochainement, à Montréal, pour ratifier les arrangements conclus avec le Grand Tronc et pour l'émission de débentures.

—La loi du Massachusetts exige qu'il y ait sur chaque convoi un agent de police. Lui seul peut être autorisé à faire descendre du convoi les voyageurs turbulents ou autres n'ayant pas de billet. Les expulsions par le serrefrein

ou le conducteur sont illégales. Il est probable que la même loi sera mise en vigueur, avant longtemps, dans les autres Etats de la République américaine.

On est très sévère chez nos voisins quant à ce qui concerne l'exploitation des chemins de fer. On prend surtout les meilleures mesures pour la protection des voyageurs. Sous ce rapport, il reste à nos compagnies canadiennes de chemin de fer une grande marge à remplir.

Sans licence.—Hier, le magistrat de police a condamné à \$75 d'amende et aux frais, deux épiceries, convaincus d'avoir vendu de la boisson sans licence.

Noyé.—Une lettre reçue de l'étranger annonce la mort d'un nommé Pierre Minguy, de la rivière Saint-Charles. L'infortuné se serait noyé le douze novembre dernier, mais on ne dit pas en quel endroit.

Décédée.—Hier, est décédée au couvent de Sillery, à l'âge de 34 ans, Madame Marie de l'Assomption, dans le monde mademoiselle Noémie Fortin, du Cap St-Ignace. Elle sera inhumée samedi.

Le gaz.—La question d'organiser une nouvelle compagnie de gaz vient d'être remise sur le tapis. On dit même qu'une assemblée de capitalistes a eu lieu mardi dernier.

Retraite.—C'est le révérend père Côté qui prêchera la retraite pour les hommes, de la partie française de la population de Sillery, qui commencera dimanche.

Brûlé à mort.—Rosana Lebon, de Fall River, âgée d'environ 9 ans, a été brûlée à mort mardi de la semaine dernière. Sa mère avait allumé le feu en se servant de kérosène, puis sortit en laissant le canistre près du poêle. Pendant son absence la petite s'est renversé sur ses habits l'huile du canistre, le feu s'y est mis et la pauvre enfant a été littéralement rôtie, malgré tout ce qu'on lui a fait la mère, qui est arrivée pendant l'accident, et a eu les mains brûlées en essayant d'éteindre le feu.

Vol de cadavres.—Depuis quelques jours nous avons été sous l'impression que nous entendrions plus parler de vol de cadavres; nous croyions, d'après les connaissances mêmes, que ces enlèvements étaient maintenant hors de saison; la police prétendait même n'avoir plus rien à craindre de ce côté; mais dérangeons-nous aujourd'hui; nous voyons de suite le plan bien calculé des disciples d'Évangélie, qui pour calmer les esprits ont partout abondance et fortune.

Samedi dans la nuit, des étudiants en médecine, nous ne connaissons pas le nombre, enfoncent le charnier de Ste-Anne des Plaines et enlèvent trois cadavres dont un d'un jeune homme et deux de vieillards. La police est sur pieds. Les cadavres ne sont, paraît-il pas encore arrivés ici.

Dominique Monnet et Joseph Gravel sont les noms des deux vieillards. On ignore le nom du jeune homme.

On parle d'un autre vol de trois cadavres qui aurait été commis à St-Paul l'Érmitte. On aurait là aussi enfoncé le charnier. —*Le Monde.*

Dece.

BEAULIEU.—En cette ville, ce matin, 15 courant, à l'âge de 3 ans et 23 jours, Marie-Louise enfant de Thimoléus Beaulieu, écrivain.

Les funérailles auront lieu, demain, vendredi après-midi, à trois heures. Le convoi funèbre quittera la demeure de son père, No 31 rue Commerciale à 2.30 heures p. m. pour se rendre à l'église Notre-Dame.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KIDNEY-WORT

A été reconnu comme la meilleure cure pour

Maladies des Reins. Est-ce que le mal de dos ou une urine chargée démontrent que vous êtes victimes de cette maladie? Alors n'hésitez pas; employez le *Kidney-Wort* au plus tôt, (les pharmaciens le recommandent) et il fera rapidement disparaître la maladie et rendra la santé.

FEMMES.—Pour maladies de votre sexe, telles que douleurs et faiblesses, le *Kidney-Wort* est insurpassable et agira promptement et sûrement.

Pour les deux sexes.—Incontinence, rétention d'urine, dépôts vésicaux, etc., douleurs sourdes et continues, tout cède à son action curative. Voulu par tous les pharmaciens. Prix \$1.00.

KIDNEY-WORT

PIANOS

MM. Oct. Lemieux et Cie, sont les seuls représentants à Québec de la **UNEXCELLED PIANO CO. NEW-YORK.**

Instruments non surpassés en élégance et en qualités vendus sur garantie pour cinq ans à des prix réduits défiant toute compétition.

Des circulaires pour nos pianos seront envoyées à tous ceux qui en feront la demande avec le prix et les conditions. Une visite est sollicitée.

OCT. LEMIEUX et Cie, 253, rue et faubourg St-Jean, Québec, 15 février 1883.—[m]

PERDU

Un portemonnaie en cuir maroquin rouge, avec agrafes des deux côtés, contenant \$7.00 en billets de banque et cinquante cents en monnaie, a été perdu hier depuis la résidence de M. Jacques Jobin, en passant par la rue Wolfe au magasin de M. Davidson et Horan, marchand de nouveautés, Côte du Passage. Une récompense libérale sera donnée à celui qui le rapportera à ce bureau. 9 fév. 1883.

On a besoin

On a besoin d'un coffre fort (safe) de seconde main en bon ordre. S'adresser à

N. LAMBERT et Cie, St-Joseph, Beauce. 14 fév. 1883.—[15]

CANADA PROVINCE DE QUEBEC } District de Québec.

Cour de Circuit

Dans et pour le District de Québec No. 284.

Le dixième jour de février mil huit cent quatre-vingt-trois EUGENE HELIODORE PAQUET, ci-devant de la ville de Lévis, province de Québec, maintenant de la ville de West Lynne en la province de Manitoba, commerçant.

Demandeur, JEAN TANGUAY de St-Colombe de Sillery, district de Québec, ingénieur.

Il est ordonné sur la requête du Demandeur susdit par Mre Charles Darveau son procureur, en tant qu'il appert par le rapport de Maximilien Marcoux un des huissiers de la Cour Supérieure pour la province de Québec, exécutant dans le district de Québec, écrit sur le revers du bref de sommation émané en cette cause, que le défendeur a laissé son domicile en la province de Québec, consultant ci-devant la province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce district de Québec, mais qu'il possède des biens dans la province de Québec, que le dit défendeur par avisement à être deux fois inséré dans la langue anglaise dans le *paper* nouvelles de cette cité appelé "The Québec Daily Telegraph" et deux fois en la langue française dans le *paper* nouvelles de Lévis appelé "Le Quotidien" soit notifié de comparaître devant cette cour, et à répondre à la demande du dit demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avisement et sur le défaut du dit défendeur de comparaître et de répondre à telle demande dans le délai susdit, il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et à jugement comme dans une cause par défaut.

(Vraie copie), ELZ. FISET, Dep. P. C. S.

CHS. DARVEAU, Proc. Demd. Québec, 10 fév. 1883. 10 fév. 1883.

A vendre ou à louer

Cette magnifique propriété située au village Lauson, Indian Cove, Lévis, connue sous le nom de "propriété Wallace" avec maison en briques de 43 sur 33 pieds, parfaitement bien située comme résidence de campagne.

Pour conditions s'adresser au CREDIT FONCIER F. C. No. 36, rue St-Pierre, Québec. 12 fév. 1883.—[15]

A vendre ou à louer

Plusieurs maisons situées dans de beaux sites. Conditions faciles. S'adresser à LEON ROY, ou à JOS. EDM. ROY, Notaire. 8 fév. 1883.

On demande

Une couturière ou tailleur qui pourrait donner entière satisfaction trouverait de l'emploi au printemps. Engagé au mois ou à la pièce. Nul ne devra faire application s'il n'est muni de bonnes recommandations d'honnêteté, sobriété et de bonne conduite. S'adresser par lettre à A. B. River Gilbert, Gold Mines, Beauce. 5 fév. 1883.—[2]

A LOUER

Une maison de commerce dans la Côte du Passage. Cette maison est occupée à présent par madame veuve Beaultoin. En outre du magasin, il y a trois chambres. Ce poste de commerce est très avantageux, attendu qu'il se trouve dans le centre des affaires. A côté, il y a l'établissement de M. Arsenault, marchand de nouveautés. S'adresser à M. ALFRED SAMSON, constructeur. Où à ce BUREAU. 2 fév. 1883.

G. Bellerive

AVOCAT

139, Rue Saint-Pierre

VICTORIA CHAMBERS

Basse-Ville, QUÉBEC. 31 août 1882.—[6m]

PERDU

Un pince-nez, monté en corne, a été perdu, samedi matin, de l'église Notre-Dame au magasin de M. Cass, en passant par la rue Wolfe, et de là par la Côte du Passage et la rue Eden. Une récompense libérale sera accordée à quiconque le rapportera à ce bureau. 31 janv. 1883.—[4f]

Chance extraordinaire

A VENDRE OU A LOUER

Poste de commerce important, établi depuis 12 ans, avec Magasin et Résidence

Un magnifique poste de commerce, situé dans le centre du prospère village d'Échemin, St-Romald, au sud de Québec, occupé pendant 10 ans par le propriétaire et pendant quelques années par M. Marois et Frère, se composant d'un magnifique magasin d'épicerie, vins et liqueurs, fleurs et grains. Logement avec écurie moderne, hangar, remise, etc., ainsi que le terrain sur lequel se trouvent ces bâtiments.

On peut prendre possession de cette maison immédiatement si cela était nécessaire.

Cet excellent poste d'affaires est le seul dans le village où les affaires se font au comptant et où le propriétaire a fait le commerce de \$2,000 à \$25,000 par année. Un grand commerce est maintenant continué dans cet établissement sous les mêmes principes, viz argent comptant, de plus, ce magasin se trouve situé près des moulins à scie, manufactures, etc., qui restent ouverts toute l'année. S'adresser à

PETER H. O'BEGAN, 9, rue S e-Angèle, Québec. 1 fév. 1883.—[25c ps]

Meubles et effets à bon marché

Nap. Arsenault,

No. 48, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC.

A l'honneur d'informer le public qu'il continue comme par le passé à acheter tout espèce de meubles et effets de second-main, lingeries, etc., etc. Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il tient au si un grand assortiment de meubles neufs en fer, cuivre, en noyer noir, etc. que l'on a à toilette, commodes, en bois et en fer, et une grande variété de chaises en canne, trottées et en bois, provenant de la manufacture américaine.

Aussi: une grande quantité de tentes espèces d'effets qu'il serait trop long d'énumérer.

Le tout vendu à des prix qui défient toute compétition.

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au "Surtendant General des Affaires des Sauvages," et endossées "Soumissions pour approvisionnements des Sauvages," sont reçues à ce bureau jusqu'à midi de SAMEDI, le 19 mars, 1883, pour la livraison des approvisionnements cruditiers des Sauvages, tous croûtes payés, au Manitoba, et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épicerie, munitions, ficelle, bois, vaches, lauriers, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au sous-secrétaire au Surtendant des Sauvages, Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera consigné si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire ou s'il n'acceptait pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée. Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce département, par l'entremise de l'imprimeur de la Reine.]

L. VANKOUGHNET, Sous-surtendant General des Affaires des Sauvages.

Dépt. des affaires des Sauvages, Ottawa, 30 janv. 1883. 8 fév. 1883.

A VENDRE

LE SPLENDIDE YATCH A VAPEUR

STREAM YATCH

'DOLPHIN'

S'adresser à NAZAIRE TURCOTTE, BASSE-VILLE, QUÉBEC. 9 fév. 1883.—[15]

Hareng du Labrador de \$4 à \$6.50.

Morue verte et sèche.

Fleur en quart et en poche.

Lard en quart canadien et de Chicago.

Saindoux en seaux en tinettes et en canistres.

Huile, Beurre, etc.

A VENDRE PAR

George Tanguay,

RUE ARTHUR, BASSE-VILLE, QUÉBEC.

3me Porte de la Banque Montréal 9 fév. 1883.—[15]

On demande

Deux apprentis pour apprendre la typographie et faire les messages. S'adresser à ce BUREAU.



Kendall's Spavin cure

Le meilleur remède inventé jusqu'aujourdhui, parce qu'il est certain dans ses effets et ne produit pas d'empoules. Lisez les certificats suivants :

La lettre suivante du Rév. Mons. Boivin, ptre. et curé de la paroisse de Ste. Emmélie fut adressée à M. L. Robitaille, Joliette, Ste-Emmèlie, avril 1882.

Cher Mons. "J'ai fait usage du Kendall's spavin cure" que vous m'avez adressé, sur ma demande et j'en ai obtenu la plus entière satisfaction.

Pleinement convaincu de l'efficacité de cette préparation, je me propose de l'avoir constamment sous la main, et c'est pour cela, que je vous prie de vouloir bien m'en expédier une bouteille.

Remont, Ohio, 25 janvier 1881.

Dr. B. J. Kendall & Cie., Messieurs. Je crois qu'il est de mon devoir de vous exprimer mes remerciements pour les bienfaits et les avantages que j'ai retirés de votre inestimable Spavin Cure, dont la réputation est si étendue.

James A. Wilson, Ingénieur Civil DE KENDALL'S SPAVIN CURE SUR LE CORPS HUMAIN.

West Enosburg, Vt., 15 Fév. 1881. Dr. B. J. Kendall & Cie., Messieurs. Il y a plusieurs mois, je me suis fait une blessure à la jointure du genou, qui amena une tumeur de la grosseur d'une grosse noix, et me causa beaucoup de souffrance pendant quatre à cinq semaines sans interruption, alors que je commençai à faire usage du Kendall's Spavin Cure avec les résultats les plus satisfaisants.

Prix, \$1.00 par bouteille, ou six bouteilles pour \$5.00. Tous les pharmaciens ont en possession de le procurer. Les propriétaires, Dr. B. J. KENDALL & CIE., Enosburg Falls, Vt., renverront à toute adresse sur réception du prix.

En vente chez tous les pharmaciens. LYMAN & CIE., Montréal, P. Q. Agents-général.



JOS DONATI WATCHMAKER & JEWELLER

SAISON DES FETES!

Dernières nouveautés en HORLOGERIE et BIJOUTERIE au magasin de

Joseph Donati,

158, rue St-Jean et 241, rue St-Paul (En face de la gare du Palais.)

Généralement, les marchands prennent occasion de la saison des fêtes, pour faire des frais d'étalage qui éclipsent leurs vitrines. Telle n'est pas la coutume aux magasins de M. DONATI car son étalage ordinaire suffit à convaincre le public qu'il possède un des assortiments les plus variés et les plus riches.

En se figure peut être que le prix de ses effets est exorbitant. Eh bien, on est complètement dans l'erreur, car il est probablement impossible d'acheter à meilleur marché que chez lui. La chose s'explique d'elle-même par le fait que ce splendide assortiment, il le tient au complet en permanence, s'empresant du moment qu'une nouvelle commande.

Les réparations de toutes espèces sont faites parfaitement et avec célérité. En remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'ici, M. DONATI, sollicite de nouvelles visites.

LOTERIE

Pour venir en aide à la construction de l'église de St-David de Lauberivière

Président-Honoraire: Monseigneur J.-D. DEZIEL, Ptre Curé de Lévis. Comité d'organisation: Son Honneur le maire de Lévis, George Couture, Ecr., président; Thomas Dunn, Ecr., vice-président; P. G. Dumontier, Julien Charbot, Edouard Couture, Etienne Samson, Frs Xavier Lemieux, Ecr.

- Objets de la Loterie: Un prix en or de \$300-\$500, Un prix en or de 300-300, Un prix en or de 200-200, Un prix en or de 100-100, Quatre prix en or de 50-200, Quatre prix en or de 25-100, Dix prix en or de 10-100, Vingt prix en or de 5-100, Cent prix en or de 2-200, Deux cents prix en or de 1-200

TRENTE PRIX:

30 LOTS DE TERRAIN de 40 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, évalués à \$200-\$5,000 Total des prix \$4,000

372 LOTS!! Prix du billet: 25 Centimes seulement.

Le but qu'on en vue les organisateurs de cette loterie étant d'aider à payer l'église de St-David, le comité espère recevoir l'encouragement général. Toutes les précautions ont été prises pour donner satisfaction au public. Madame veuve Pierre Bourassa de St-David, de l'Auberivière est l'agent général à qui toutes demandes de billets ou correspondances devront être adressées. On demande des agents dans toutes les paroisses. Dame veuve PIERRE BOURASSA, agent-général, St-David l'Auberivière. La loterie de Saint-David de Lauberivière qui devait avoir lieu le 19 octobre, a été remise à plus tard, tous les livrets n'étant pas entiers.

Chemin de fer Intercolonial.

ARRANGEMENT

POUR LA '82 Saison d'hiver '83

LE ET APRES LUNDI, le 4 DECEMBRE

Les trains de ce chemin de fer partent et arrivent à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit:

Départ	Temps du C. de L.	Temps de Québec
Express pour Halifax et St. Jean	8.10 a.m.	7.55 a.m.
Train d'accommodation et malle	11.20 a.m.	11.05 a.m.
Train de Fret	7.09 p.m.	6.45 p.m.

Les Trains pour HALIFAX et ST. JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean resteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jendis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 28 nov 1882.

Aux Selliers

Messieurs C. Valentine et Fils ont le plaisir d'annoncer aux selliers qu'ils viennent de recevoir leurs garnitures de Harnais directement des manufactures des Etats-Unis et d'Angleterre, ce qui les met en état de vendre à des conditions plus avantageuses qu'à Montréal ou à Québec, vu que leurs dépenses sont beaucoup moins fortes que dans les grandes villes. Le moyen de vous en convaincre, c'est de leur adresser une petite commande afin de juger des prix.

C. Valentine et Fils,

Marchands de selleries et de cuir, TROIS RIVIERES, 5 janvier 1882.



Elie Bedard

Importateur de Montres et Bijouteries

243, rue Saint-Paul

En face du dépôt du chemin de fer du Nord-Québec.

CHEMIN DE FER

Quebec - Central

CHANGEMENT D'HEURES

A partir de LUNDI, 11 DECEMBRE 1882

Les convois circuleront comme suit:

Dép. de Sherbrooke	Express	Mille
Nour Jct. Beauce, Lévis et Québec	8.20 A. M.	7.00 A. M.
Arriv. à Jct. Beauce	1.05 P. M.	3.45 P. M.
" à Lévis	3.10 "	"
" à Trév. Lévis	3.30 "	"

De chars palais sont attachés à tous les convois de voyageurs. Les trains circulent sur l'heure de Montréal.

Le Québec-Central est le seul chemin de fer qui conduise aux célèbres mines d'or de la Chaudière, il est en même temps le chemin le plus direct qu'il y ait entre Québec et Boston et les principales places de la Nouvelle-Angleterre.

J. B. WOODWARD, Gérant-général. Lévis et Allen, agents des billets, vis-à-vis l'Hotel St. Louis, Québec. Sherbrooke, 11 déc. 1882. Lévis, 11 octobre.

AGENCE A LEVIS

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LE FEU

PHENIX

DE LONDRES - - - - ANGLETERRE

Responsabilité illimitée des actionnaires. Sécurité absolue pour les assurés. Assurances payées immédiatement et avec libéralité.

On assure au plus bas prix possible. Arrangements spéciaux pour les bâtiments solides, et aussi pour granges et produits de fermes.

Le soussigné, agent pour Lévis et les campagnes voisines, sollicite le patronage de ses amis et du public, pour cette compagnie si favorablement connue de tous.

JOSHUA THOMPSON, Agent, 79, rue Commerciale, Lévis, 30 nov. Lévis

Bijouterie, Horlogerie.

J. T. DROLET

Bijoutier et Horloger. 125, RUE DU PONT, QUEBEC.

Profite de l'occasion de cette annonce pour remercier le public de l'encouragement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et prie les acheteurs qu'il vient de recevoir un assortiment des plus considérables de tout genre, en Or, Argent et Plaque. Il invite le public à visiter l'assortiment d'Horloges, de tout genre et de tout prix.

Grande variété, Montres en argent et en or. Petites montres en or pour dames depuis \$14.00 en montant.

AUNSI - Bagues et alliances de mariage sets de toutes sortes, épinglettes, pendants et boucles d'oreilles, colliers, bracelets et tout ce qui concerne en général cette branche d'affaires.

Réparations faites avec promptitude à des prix moindres et satisfaction garantie. 5 décembre 1882.



Au-delà de 300 machines à coudre vendues par mois.

RAYMOND

La meilleure machine à coudre du monde en vente aux deux tiers du prix. Pourquoi ces machines se vendent-elles à réduction? Réponse: Nous vendons ces machines à moitié prix parce que nous sommes marchands de gros de machines à coudre.

Nous venons d'en acheter au-delà de mille (1000) argent comptant, pour vendre cette année. Si nous n'étions seulement qu'agents et que nous aurions des commissions à payer pour les faire vendre, il faudrait vendre ces machines au-delà de \$40.00.

Un RAYMOND vaut deux autres machines ordinaires.

Nous citerons pour un moment un magasin où il vend des "Singers de New-York" toute personne sait qu'il y a des droits de vingt par cent, 20 oyo, et deux piastres \$2.00 extra à payer par machine venant des Etats-Unis, et que c'est l'acheteur qui paie tout cela. De plus nous prouverons que chaque agent qui vend ces machines de porte en porte reçoit une commission de trente trois et tiers par cent 33 1/3 oyo; c'est-à-dire qu'une personne qui achète un de ces "Singers" pour le prix de \$45.00 donne \$15.00 de commission à celui qui vient lui vendre cette machine. Ainsi ils sont obligés de vendre \$40.00 et \$50.00.

Nous promettons de vendre les mêmes machines pour \$25.00.

Le nouveau RAYMOND est la machine la plus aisée à faire fonctionner.

Agents demandés dans tous les endroits de la province de Québec pour vendre les différentes machines à coudre suivante: RAYMOND, ROYAL, WANZER, WHEELER et WILSON, WEED, WHITE etc. C'est toujours comme d'habitude le plus grand assortiment du continent.

Nous avons toujours en mains les machines ci-haut mentionnées. Nouvelle invention pour mettre le fil sur les bobines (ou canelle) du RAYMOND sans y toucher et qu'elles soient bobinées comme un fuseau de fil.

Toute personne désirant prendre une agence devra écrire immédiatement parce que dans quelques jours nous recevons des centaines de demandes.

Nous avons besoin de plusieurs personnes pour notre magasin. Nous avons toujours les navettes et aiguilles pour toutes sortes de machines à coudre, au 100 ou au mille, huile, en gros et en détail.

Réparations faites à demande. Gervais et Hudon, 330, RUE SAINT-JOSEPH, vis-à-vis la Congrégation, St-Roch, Québec, 11 mars 1882. -lan

ATTENTION!

CHAQUE TORQUETTE DU MYRTLE NAVY! PORTE LA MARQUE

T. & B.

EN LETTRES BRONZÉES. AUCUNE AUTRE MARQUE DE COMMERCE

BULLETIN DU QUOTIDIEN

ANGELE

PAR HENRI GRÉVILLE.

Angèle n'avait plus de pere, Jamais madame Lagarde ne reçu de lettre de son fils.

X

Jean Bérù n'était pas un coureur de foires, cependant il s'y rendait quand c'était nécessaire.

Il alla à la fête de Saint-Martin, dans une localité assez éloignée, pour acheter un cheval et vendre son poulain. Il fut absent deux jours, et quand il revint sa femme le trouva encore moins bavard que de coutume.

Il passa trois jours dans de profondes réflexions: peu accoutumé à penser, la méditation était pour lui tout un travail.

Le matin du quatrième jour, il alla trouver Prosper, qui, assis par terre, au grenier, triait des graines et les mettait en pa-

quets pour les semailles prochaines.

-Tu ne veux pas me dire ton nom de famille? fit à brûle-pourpoint le fermier.

L'enfant le regarda surpris; mais, bientôt remis de son trouble, il secoua négativement la tête.

-Veux-tu que te le dise? -Si vous voulez, répondit Prosper, en se remettant au travail.

-Tu t'appelles Prosper Damase; tu t'es sauvé du collège, et tu as vagabondé cinq jours avant d'entrer à mon service; ta famille te fait chercher.

-Ma famille! s'écria l'enfant qui se leva avec tant de violence qu'il éparpilla autour de lui les graines en désordre. Je n'ai pas de famille, je n'ai pas d'amis, si ce n'est vous, qui avez été bon pour moi.

-Ta mère te fait pourtant réclamer, insista le fermier d'un ton sévère.

-Ma mère! s'écria le garçon en regardant Bérù avec colère; ma mère est morte depuis longtemps, et si mon pauvre père qui était si bon était mort en même temps qu'elle, et moi

aussi, cela eût mieux valu pour tout le monde.

-Ton père est mort? demanda Bérù touché de cette rage juvénile qui trahissait tant de colères antérieures.

-Il est mort, mais il s'était remarié, et depuis ce jour, il n'y a plus eu pour moi à la maison que des chagrins et des injustices.

Il se tut, et fixa les yeux à terre pour cacher son agitation. Bérù resta perplexe.

Dans son idée, si Prosper s'était enfui du collège, ainsi qu'il l'avait appris par une annonce dans la localité éloignée d'où il venait; c'était pour éviter des reproches mérités ou des punitions, ou une vie de travail à laquelle il ne voulait pas se soumettre. Si le garçon n'avait fait que se soustraire aux rigueurs d'une belle-mère, la question changeait de face. Jusqu'à quel point est-on coupable quand on échappe à sa belle-mère? C'est là un cas de conscience que les paysans aiment à résoudre par la plus grande indulgence possible. Avec leur respect scrupuleux de l'héritage et de la propriété, ils jugent

sévèrement l'homme qui, ayant des héritiers, contracte un second mariage.

-Mais pourquoi n'est-tu pas resté au collège, dit Bérù. Le collège, ce n'est pas ta belle-mère; tu ne devais pas la voir plus de deux ou trois fois par an.

L'enfant resta muet; puis, lavant les yeux bravement sur le paysan, il lui parla avec une entière franchise.

-J'aime la terre, dit-il je ne suis pas plus bête qu'un autre, vous l'avez bien vu; mais je ne puis pas, non, je ne puis pas rester enfermé avec des livres, pendant que d'autres labourent la terre, ramassent les moissons et vivent au grand soleil. Cela m'étouffe.

Quand je pense à la terre remuée, au soleil gris ou bleu, il faut que je m'en aille, que je marche, que je coure, et j'aime mieux coucher à la belle étoile qu'entre quatre murs, quand ces murs seraient ceux d'un palais.

A continuer.

Odik, Vallières & Cie.

Horlogers-Bijoutiers, No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis.

A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONCS. Montres et horloges réparées avec soin et garanties. Lévis, 7 juin 1880.

AU BON MARCHÉ DE LEVIS

500 verges d'étoffes pour manteaux, patron nouveau, à moitié prix. L'assortiment des marchandises pour la présente saison et celle de l'hiver est beaucoup plus considérable que celui de l'année dernière et à des prix défilant la compétition.

FOURRURES: Casques en loutre, vison, mouton de Perse, Béchères et moines gris, pour homme, femme et enfant. Capots d'astrakhan, loup de Sibirie et astrakhan pour messieurs. Capots en astrakhan pour Dame, Manchon et coquette noirs. Peaux de buffle, peaux grises, peaux noires pour derrière et devant de carioles. N'achetez pas sans voir les effets et les prix du Magasin du bon marché de Lévis.

J. B. MICHAUD,

18 COTE DU PASSAGE